



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



.....
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

COMMUNIQUE

N° **025**/MATD/DGE/2026

RELATIF À LA PROROGATION DU DÉLAI DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS SENATORIALES DU 20 DECEMBRE 2026

La Direction Générale des Élections - DGE informe l'ensemble des citoyens et des acteurs politiques que la date limite de dépôt des candidatures aux élections sénatoriales, initialement fixée au **jeudi 29 octobre 2026**, est prorogée jusqu'au **samedi 31 octobre 2026 à 20h00**.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de garantir un processus électoral inclusif, participatif et transparent. Elle vise à accorder un délai supplémentaire aux candidats n'ayant pas encore finalisé ou déposé leurs dossiers complets de candidature.

La Direction Générale des Élections invite l'ensemble de ses démembrements à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'application stricte et correcte de la présente décision, en veillant à assurer la continuité de la réception des dossiers jusqu'à l'échéance fixée.

La DGE rappelle que passé ce délai ultime du samedi 31 octobre 2026 à 20h00, aucune autre demande de prorogation ne sera accordée et aucun dossier ne sera accepté. Elle compte sur le civisme, la rigueur et le sens de la responsabilité de tous les acteurs impliqués pour le bon déroulement de cette étape cruciale du processus électoral.

Conakry, le **29 Oct. 2026**

Le Directeur Général Adjoint



Monsieur Georges Abraham SORRY

